



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 28 novembre 2016, une note d'information préliminaire relative à l'émission par OCP SA d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel.

Le montant maximum de l'opération, tel qu'autorisé par l'assemblée générale, s'élève à cinq milliards (5 000 000 000) de dirhams.

Les caractéristiques de l'opération seront définies dans la note d'information définitive.

Un extrait de la note d'information préliminaire sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

- La note d'information préliminaire visée par l'AMMC est tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :

- o Au siège social du OCP SA : 2, rue Al Abtal, Hay Erraha, Casablanca
- o Au Siège social de CDG Capital : Tour Mamounia, Place Moulay El Hassan – Rabat ;

- La note d'information préliminaire est également disponible sur le site web de l'AMMC (www.ammc.ma)

CONTACT AMMC :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/035/2016